

**BORDEREAU DES SOMMES REVERSEES A L'ARCHEVECHE
AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

MENSE CURIALE :

CODE DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSES :

Nature du paiement		Code	Montant
Taxes mariages et enterrements	30,- €	14	
Taxes confirmations	50,-€	14	
20% sur quêtes de mariages et enterrements		16	
Prélèvements sur messes	2,- €	20	
Messes à faire célébrer	10,- €	22	
TOTAL			

Mode et date de versement :

Versement par CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de l'Archevêché de Strasbourg accompagné de ce bordereau

Versement par VIREMENT en date du avec le bordereau envoyé par courriel simultanément

Coordonnées du comptable de la Mense Curiale :

NOM.....
ADRESSE.....
.....
.....
TEL.....
COURRIEL.....

<u>A faire parvenir au</u>
Service comptabilité de l'ARCHEVECHE 16, rue Brûlée - 67081 STRASBOURG CEDEX
☎ (direct) 03.88.21.24.54
Courriel : compta@archeveche-strasbourg.fr